

Rapport de la réunion plénière du mercredi 23 février 2022

Membres présents

Jan Verhoeve, président, Lieven Acke, Pieter Daens, Jeroen Jacobs, Thierry Lhoest, Nathalie Procureur, Steven Vanden Berghe, Jean-François Guillaume, membres

Membres présents par procuration

Michel De Wolf, Catherine Dendauw, membres

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Reddition de comptes en cas de dissolution et de liquidation d'une ASBL ou AISBL
- Clôture immédiate de la liquidation d'une société : effets au niveau du droit des comptes annuels
- Clôture immédiate de la liquidation d'une ASBL ou AISBL : effets au niveau du droit des comptes annuels
- Conséquences de la transformation d'une société sur les comptes annuels
- Indication des montants relatifs aux créances constituant des immobilisations financières à l'annexe du modèle abrégé des comptes annuels
- Avis thématique sur la classification des immobilisations financières
- Responsabilité de l'administrateur article 2:57, CSA